

Stériliser les chats au lieu de tuer



ISTOCKPHOTO

Les chats sont les animaux domestiques préférés des Suisses: selon les estimations de l'industrie des aliments pour animaux, la Suisse en compterait plus de 1,3 million. Les chats sont des partenaires relationnels importants dans le réseau social de leurs maîtres; ils ne remplacent certes pas la présence humaine, mais offrent néanmoins un soutien émotionnel précieux, comme le révèlent les études réalisées par le chercheur spécialisé dans les chats Dennis C. Turner. Les enfants élevés avec des animaux domestiques font preuve d'une plus grande sensibilité, d'un sens des responsabilités plus élevé et d'une meilleure confiance en eux. Dans les foyers pour personnes âgées et handicapées, les chats domestiques apportent de la vie, suscitent de l'intérêt et incitent aux discussions; ils exercent une action thérapeutique. De nombreux chats sont très estimés et bien soignés par leurs maîtres. Le nombre élevé de chats domestiques a toutefois un revers: les chats sont abandonnés, disparaissent parce qu'ils ne sont pas entretenus correctement, se multiplient sous forme incontrôlée dans les fermes. Il en résulte des populations de chats revenus à l'état sauvage qui ont peur de l'homme et vivent dans des jardins ouvriers, sur des aires de fabriques et dans des fermes.

La Protection Suisse des Animaux PSA et ses 71 sections stérilisent chaque année environ 11 000 chats errants, sans maître et de ferme. Pour ce faire, elle dépense 300 000 francs par an. Les détenteurs privés de chats sont personnellement responsables de la stérilisation de leurs chats qui se déplacent librement. Alors que c'est le cas en Autriche et dans plusieurs villes allemandes, il n'existe pas d'obligation de castration de chats libres en Suisse. Pour des raisons inhérentes à la protection des animaux, il est sensé, voire impératif, que les détenteurs de chats libres et les agriculteurs fassent castrer leurs chats.

Tout se prononce en faveur de la castration

- Il existe en Suisse suffisamment de chats. Un très grand nombre de chats, y compris de jeunes chats et de chats de race, attend un foyer dans les asiles pour animaux; c'est pourquoi la Protection Suisse des Animaux PSA conseille instamment d'empêcher la reproduction de chats par la stérilisation.
- Les chats stérilisés sont tout aussi aptes à attraper des souris qu'avant la stérilisation et ils grossissent uniquement si leurs maîtres les nourrissent excessivement.
- Les chats stérilisés errent moins, sont plus rarement blessés suite à des bagarres et deviennent moins fréquemment les victimes d'accidents de la circulation, car ils ne partent pas à la recherche d'une fiancée.
- La stérilisation est une mesure de prévoyance sanitaire; de nombreuses maladies sont transmises entre les chats lors d'un contact physique très proche, par conséquent lors de luttes ou de contacts sexuels. La stérilisation réduit ces possibilités de transmission; les chats stérilisés sont plus pacifiques dans leurs rapports entre eux.
- Les chats stérilisés ne sont pas en manque, car ils n'ont jamais été réglés pour la reproduction par les hormones ou le développement de leur cerveau.
- Aucun enfant ne «doit nécessairement» avoir assisté à la naissance des petits de son propre animal domestique; il existe suffisamment d'autres possibilités d'observer l'élevage de jeunes animaux (zoo, ferme, animaux à l'extérieur de la maison).
- Les chattes ne doivent pas avoir eu nécessairement des petits avant d'être stérilisées. Il est préférable de stériliser chats et chattes à l'âge de 5 à 6 mois.
- Avoir des chats non stérilisés en appartement n'est guère durablement supportable en raison de leur activité prononcée à laisser des marques d'urine.

La stérilisation ne nuit pas à la dignité d'un chat. Au contraire: compte tenu de la haute densité des chats en Suisse, le bien-être et la santé d'un chat non stérilisé sont perturbés! La haute densité des chats est le fait de l'humain qui doit en assumer les conséquences et veiller à ce que les nombreux chats puissent cohabiter correctement.

Le problème des chats devenus sauvages

Attraper, stériliser et remettre en liberté sur le même emplacement les chats devenus sauvages est dans le monde entier une méthode reconnue comme donnant de bons résultats. Les chats devenus sauvages ne peuvent pas être apportés et placés dans un asile pour animaux, car ils ne sont pas socialisables et ont peur de l'humain; ils ne peuvent être apprivoisés. Certains services publics ont l'impression de pouvoir régler le problème des chats devenus sauvages en les tuant. Il s'agit d'une fausse piste. Il est certes possible qu'un chasseur ou un garde-chasse attrape un ou deux chats d'une population de chats devenus sauvages. Les autres chats se sauvent cependant et recherchent un autre emplacement pour vivre. Il peut arriver qu'un chat soit uniquement blessé par le tir et meurt avec des douleurs atroces. Le problème des chats devenus sauvages ne peut être résolu par un tir; les chats se déplacent tout simplement et reviennent parfois après un certain temps. Par contre, lorsque des chats sont attrapés, stérilisés et de nouveau libérés au même endroit, ils occupent leur territoire et empêchent d'autres chats de s'y installer; ils agissent pour ainsi dire en tant qu'«occupants», mais ne peuvent plus se reproduire, ce qui empêche la propagation du problème et de la population. On nomme une telle population de chats stérilisés une population «assainie». Si, de plus, un grand nombre de détenteurs de chats et d'agriculteurs font stériliser leurs chats, la «relève» en chats devenus sauvages se tarira progressivement. Cela permettra de **résoudre le problème durablement et sur le long terme.**

Il est recommandé à toute personne qui découvre une colonie de chats devenus sauvages, que ce soit dans un jardin ouvrier, sur l'aire d'une fabrique ou dans un parc municipal, d'en informer rapidement l'association de protection des animaux la plus proche (www.protection-animaux.com > sections). Ces associations disposent de pièges spécialement adaptés aux chats et savent comment attraper et stériliser les chats sauvages et craintifs et les surveiller après leur libération afin de stériliser immédiatement les éventuels nouveaux arrivants. La meilleure **période pour les actions de stérilisation est d'octobre à mars**, étant donné que les chattes n'ont alors pas de petits. L'information d'une section de la Protection Suisse des Animaux PSA permet non seulement de mettre en œuvre de manière efficace et rapide de telles actions de stérilisation, mais aussi d'y employer **les fonds de stérilisation de la Protection Suisse des Animaux**. Les agriculteurs qui souhaitent faire stériliser leurs chats peuvent également s'adresser à la section la plus proche de la Protection Suisse des Animaux PSA.

La Protection Suisse des Animaux PSA et ses sections se financent intégralement par des dons et des legs et ne reçoivent aucune subvention de l'Etat. Les actions de castration des chats devenus sauvages et des chats de ferme sont elles aussi financées par des dons. Des dons ou même des participations aux frais d'actions de stérilisation de chats devenus sauvages par les administrations communales seraient donc très bienvenus. Il importerait que les communes informent les agriculteurs et leur demandent de stériliser les chats.

Plus de renseignements sur www.chats-misere.ch

Adresses à contacter: www.protection-animaux.com > A propos de nous > Sections

Editeur:

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous www.protection-animaux.com/publications